



CONSEIL COMMUNAL DE PENTHAZ

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES PRÉAVIS MUNICIPAL n° 10 – 2024

Demande de crédits complémentaires aux budgets de fonctionnement 2024 et 2025 Soutien à la garderie les P'titsTartreux 2024

La commission des finances (ci-après « la commission ») composée de MM. Harnisch (président), Mme Caetano (rapporteur), Mme Amarantidis, MM. Jeanbourquin (vice-président), Zimmermann et Peyron s'est réunie le lundi 25 novembre 2024 à la Maison de commune en présence de l'ensemble de la municipalité.

Lors de cette séance, la municipalité nous a présenté le préavis cité en titre.

- La Municipalité a particulièrement à cœur de conserver la garderie jusqu'à la fin août 2025.
- Elle a donc décidé d'accorder un crédit de CHF 15'000.- à l'association pour payer les 13ème salaires, ce qui porte le total la contribution communale 2024 à CHF 37'000.-
- De plus, la municipalité sollicite l'autorisation d'utiliser le fond de réserve de CHF 41'000.- créé en 2021, durant l'exercice 2025.
- Selon la municipalité, ces dépenses dont le total est de CHF 78'000.-, devraient être suffisantes jusqu'à la fin d'activité des Petits Tartreux prévue courant juillet 2025.

En conclusion, la commission à la majorité des membres présents, propose au Conseil Communal de Penthaz de donner à la Municipalité son approbation sur le préavis 10-2024.

Penthaz, le 25 novembre 2024

Le président

Pascal Harnisch

La rapporteur

Jacinta Caetano